

12 FEV. 2020



Séance du 6 février 2020 à 19 heures

Le six février deux mille vingt, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune d'Espère, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (46)

M. LABRO Didier (Arcambal), Mme FOURNIER Martine (Bellefont – La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), Mme LANES Bénédicte (Douelle), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjous), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (4)

Mme MARTIN Caroline (Caillac), M. GARD Michel (CIEURAC), M. REDOULES Matthieu (Espère), M. BONNET Frédéric (St Pierre Lafeuille).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (22)

Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors – procuration donnée à Mme FAUBERT), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors – procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. DEBUISSON Guy (Cahors), M. TULET André (Cahors), Mme CHANUT STOEFFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. PEYRUS Guy (Cieurac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), M. PETIT Jean (Espère), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), Mme CALAS Béatrice (Maxou), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. GILES Jérôme (St Gély – Vers), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille).

Procurations : 2

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

AR PREFECTURE

046-200023737-20200206-01_06_02_2020-DE
Regu le 07/02/2020

Service : Direction des Finances

Objet : Ouverture anticipée de crédits 2020

A été adopté à l'unanimité



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 6 février 2020
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Direction des Finances

Objet : Ouverture anticipée de crédits 2020

Mesdames, Messieurs,

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Président, jusqu'à l'adoption du budget et sur autorisation du Conseil communautaire, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Constatant que les crédits ouverts pour les dépenses d'équipement en section d'investissement de l'exercice 2019 s'élevaient à :

- Budget principal Grand Cahors : 10 650 324.34 € (hors capital de la dette et hors opérations d'ordre) ; le quart de ces crédits représente donc 2 662 581.08 €.

Lors de la séance du 18 décembre 2019, vous avez accordé une ouverture anticipée de crédits d'investissements à hauteur de 1 028 000 € sur le budget principal.

Pour le bon fonctionnement des services, il convient d'ouvrir en supplément les crédits suivants :

N° opération	Libellé	Montant
BUDGET GRAND CAHORS		
161	Plan rivière	10 000,00 €
1521	Etudes rénovation gymnase P Ilbert	44 220,00 €
1562	Rénovation énergétique du gymnase petit cabessut	35 450,00 €
1563	Rénovation du rez de chaussée de l'espace Clément Marot	92 783,00 €
2231	Maîtrise d'œuvre des rues Site patrimonial remarquable prog 2018	34 988,08 €
2381	OPAH-RU 2020-2025	297 731,00 €
240	Construction d'une fourrière animale	174 463,00 €
244	Elaboration du Programme local de l'Habitat	12 220,44 €
246	Le chai	33 437,00 €
273	Schéma directeur pluvial	140 000,00 €
	TOTAL	875 292,52 €

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à engager, liquider et mandater des dépenses aux opérations précisées ci-dessus ;
- b- De s'engager à inscrire les crédits ci-dessus réalisés au budget primitif 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE